

L'honorable M. ASELTINE: Mon honorable collègue a-t-il lu les journaux américains du soir et d'autres? A leur lecture, la honte m'est montée au front.

L'honorable M. BENCH: L'honorable vis-à-vis aura l'occasion de répondre. Je tiens à lui donner toutes les chances possibles, mais je ne vois guère quel rapport sa remarque a avec le sujet que je traite.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Avant que l'honorable sénateur ne poursuive, l'ai-je bien compris faire la remarque que le cabinet de guerre cachait un secret honteux? Pourrait-il nous donner une explication? S'il y a des secrets, nous devrions être mieux renseignés à leur sujet. Nous le sommes déjà sur certains.

Son Honneur le PRÉSIDENT: A l'ordre, s'il vous plaît. Quand un honorable sénateur a la parole, une question ne peut lui être posée qu'avec sa permission.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Assurément.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Il est irrégulier d'interrompre l'honorable sénateur qui a la parole et de discuter avec lui. Il devrait pouvoir continuer son discours puisqu'il le désire.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Oui monsieur l'Orateur, mais...

L'honorable M. KING: A l'ordre.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): L'honorable sénateur est allé bien assez loin à mon avis.

L'honorable M. MURDOCK: Asseyez-vous et prenez votre pilule.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Je n'en accepterai pas de vous.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Quand l'Orateur se lève, l'honorable sénateur doit reprendre son siège.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Je m'assieds.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Une décision de l'Orateur ne prête pas à discussion. Elle peut faire l'objet d'un appel à la Chambre.

Ma décision est que lorsqu'un honorable sénateur a la parole, aucun autre ne peut l'interrompre sans sa permission et un autre honorable sénateur ne peut en aucune cir-

L'hon. M. BENCH.

constance entrer en discussion avec lui. Chaque honorable sénateur a l'occasion de prendre la parole et d'exposer ses propres arguments. Les interruptions doivent par conséquent se limiter à des questions posées du consentement du sénateur qui a la parole.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à mon honorable ami. Avant de poursuivre son discours, pourrait-il nous expliquer la remarque qu'il a faite au sujet du secret détenu par le cabinet de guerre? Je regrette beaucoup d'avoir...

Son Honneur le PRÉSIDENT: L'honorable sénateur qui a la parole n'a pas donné son consentement. Il peut continuer.

L'honorable M. MACDONALD (Richmond-Ouest-Cap-Breton): Je lui ai posé une question.

Son Honneur le PRÉSIDENT: A l'ordre! L'honorable sénateur qui a la parole a le droit de poursuivre son argumentation comme il lui plaît et un autre honorable sénateur enfreint le règlement en lui disant comment il devrait procéder.

L'honorable M. BENCH: Je répondrais avec plaisir à la question de l'honorable sénateur de Richmond-Ouest-Cap-Breton si elle était sagement appuyée sur des faits. Je n'ai pas dit que notre cabinet de guerre cachait un secret mais que l'attitude des journaux et de certains milieux de notre pays tendait à donner l'impression que le cabinet de guerre cachait un secret. C'est tout ce que j'ai dit. Je ne suis peut-être pas en voix ce soir car j'ai un léger rhume et il est possible que l'honorable vis-à-vis ne m'ait pas compris. J'estime que Leslie Roberts, que je viens de citer, décrit mieux la situation en disant, dans une autre partie de son article, que nous semblons prendre un plaisir insensé à laver notre linge sale au lavoir public, entourés de photographes.

J'aimerais établir une comparaison entre le rôle que notre pays a joué au cours des deux conflits mondiaux. La participation du Canada à la dernière guerre ne peut vraiment pas se comparer équitablement avec le rôle qu'il a joué depuis 1939. Au cours des cinq dernières années, nous avons produit d'énormes quantités de canons et de munitions; nous avons construit des navires, fourni du matériel motorisé, construit des avions et fourni des quantités incalculables d'autres articles de guerre. Dirai-je qu'en 1914-1918, notre effort de guerre a été pour ainsi dire insignifiant? Certes, nous avons alors fourni de fortes quantités de blé, mais au cours du